Abidjan, le 07 Avril 2022

Objets : INFORMATION

Monsieur AHOULE JEAN DANIEL,

Nous vous informons, par la présente, qu’à partir du 01 Avril 2022, la vente des roues et des roulettes est attribuée à tous les commerciaux.

Si un commercial vend des roues et des roulettes, la commission lui revient. Tu auras juste la commission sur achat des roues et des roulettes de tes clients.

Cette décision a été prise car nous avons constaté depuis un certain temps que :

* Vous atteignez plus vos objectifs
* Vous manquez de motivation et nous sentons un laxisme dans ton travail.
* Vous faites plus de rapport à votre responsable hiérarchique ainsi qu’au directeur de la société.
* Monsieur LAROCHE dit ne pas avoir de vos nouvelles, plus de points de votre part et aussi vous ne lui décrochez pas.

Sachant votre dynamisme, nous vous demandons de bien vouloir changer votre méthode de travail.

Restant à votre écoute, veuillez agréer Monsieur l’expression de nos salutations

 **LA DIRECTION**